

CNIS

Développement Durable

22 octobre 2008

Quelques indicateurs pour prendre
en compte l'environnement et le
développement durable

Bruno Trégouët - MEEDDAT - CGDD - SOeS

Présent
pour
l'avenir

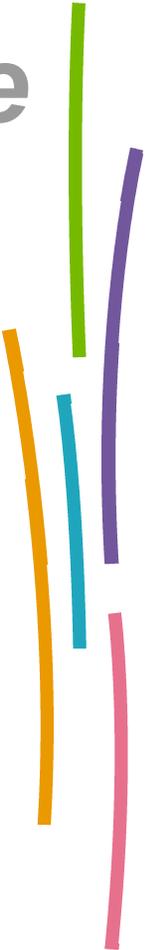
Prévention des risques
Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Infrastructures, transports et mer



La comptabilité environnementale

□ Des travaux déjà anciens :

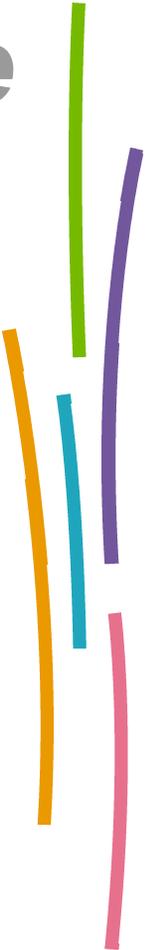
- Un cadre international reconnu : la méthode des comptes de l'ONU (le SEEA) ;
- Les dépenses de protection de l'environnement : UE, France
- Les comptes du patrimoine naturel en France (1978)



La comptabilité environnementale

Les évolutions en cours (1) :

- Le partage volume-prix des dépenses de protection (de nouveaux indices de prix des services environnementaux)
- L'élargissement du périmètre des comptes à la gestion des ressources naturelles (ex. : gestion de l'eau, énergies renouvelables)



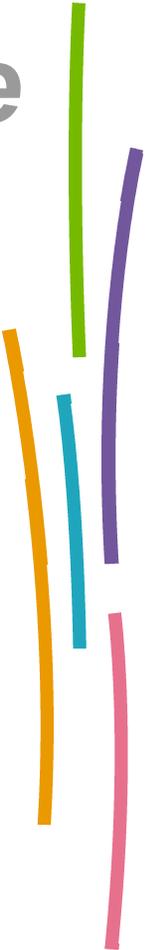
La comptabilité environnementale

Les évolutions en cours (2) :

□ L'évaluation des **émissions** de substances polluantes dans les milieux environnementaux (air, eau) :

- par les branches d'activité (au sens de la CN)
- liées à la demande finale en produits

Application de la méthode NAMEEA



La comptabilité environnementale

Les évolutions en cours (3) :

□ Les comptes de flux de matières :

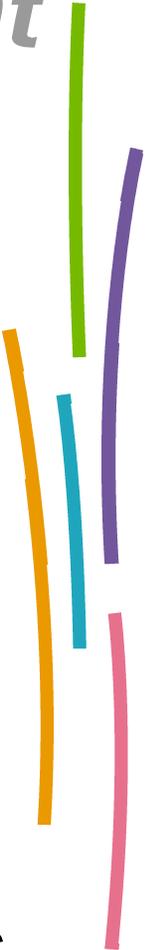
- Objet : évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources et l'efficacité écologique d'une économie
- Méthode : mesurer tous les flux de matières en entrée et en sortie d'un système
- Résultats : des agrégats et des indicateurs :
 - DMC : total des quantités de matières consommées sur le territoire ;
 - DMC/PIB : Intensité matières de la consommation intérieure.
- Premières estimations pour la France : automne 2008

Prendre en compte l'environnement au-delà du PIB

contexte

- ❑ Les comptes de l'économie de l'environnement de l'ONU :
 - Système actuel : le manuel de 2003
 - La révision en cours : un système qui sera obligatoire en 2010

- ❑ La loi Grenelle 1 (art 42) : « disposer d'indicateurs permettant la valorisation, dans la comptabilité nationale, de biens publics environnementaux d'ici 2010 »

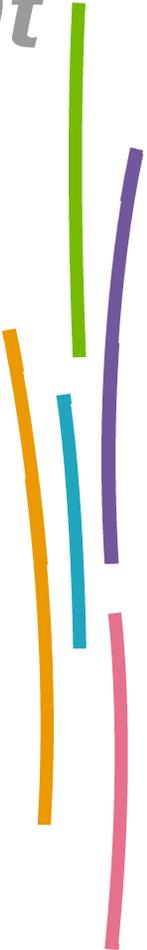


Prendre en compte l'environnement au-delà du PIB

Concepts envisagés (1)

- ❑ Coûts de réparation des dommages causés aux biens publics et non payés par l'économie
 - 1er exercice : pollution de l'air
 - Méthode : extrapoler ce qui est déjà connu pour la protection (coûts déjà payés)

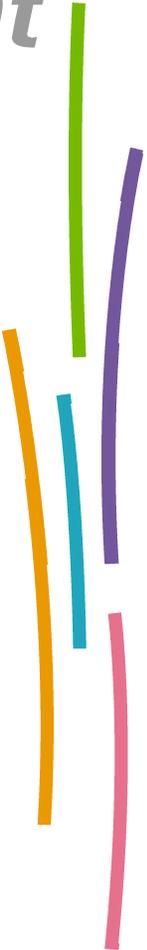
- ❑ Intérêt : notion proche du prix écologique supporté par certains produits (« étiquette carbone »)



Prendre en compte l'environnement au-delà du PIB

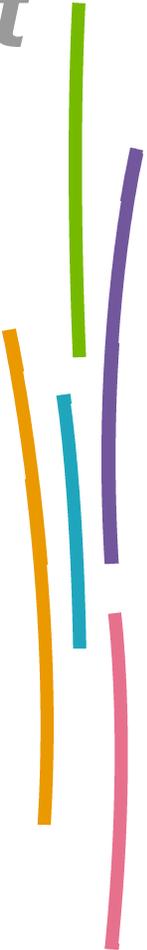
Concepts envisagés (2)

- ❑ Coût d'épuisement : tenir compte de la consommation d'actifs naturels (notion proche de celle de consommation de capital fixe économique)
 - Un cas d'actifs naturels renouvelables : les poissons
 - Un cas de gisements : les hydrocarbures



Les indicateurs de développement durable

- ❑ Union européenne : SEDD et IDDE
- ❑ France : SNDD et IDD 2006 actualisés
 - 11 indicateurs phares
- ❑ Révision de la SNDD et des IDD en 2009
- ❑ Loi Grenelle 1 : une conférence nationale en 2009, présentation au Parlement à partir de 2011



L'approche en capital du développement durable

- ❑ Une initiative ONU-OCDE-EUROSTAT (2007-2008)
- ❑ Une alternative aux indicateurs pour une mesure du développement durable
- ❑ Mesurer les déterminants du bien-être sur le long terme
- ❑ Un indicateur : la richesse totale nationale
- ❑ Une évaluation difficile : somme du capital financier, produit, naturel, social, humain
- ❑ Une approche discutée complémentaire de l'approche « indicateurs »

L'empreinte écologique

- ❑ Un indicateur physique agrégé : la surface nécessaire pour fournir les ressources consommées par une population et pour en absorber les rejets

- ❑ Une expertise en cours pour la France pilotée par le SOeS :
 - Critères d'appréciation : transparence, mesurabilité, sensibilité des résultats aux hypothèses

 - Un comité de pilotage

